
Adresse de la société républicaine d'Aubin (Aveyron) qui applaudit aux journées du 31 mai et 2 juin, lors de la séance du 1er frimaire an II (21 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine d'Aubin (Aveyron) qui applaudit aux journées du 31 mai et 2 juin, lors de la séance du 1er frimaire an II (21 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 568;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40923_t1_0568_0000_6;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40923_t1_0568_0000_6)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Date du dépôt		N ^{os}
13 août	Vivant Vienno, dit Vaublanc, sans brevet.	13
"	Jean-Eugène Saintonge, avec brevet	14
"	Jacques La Combe, avec brevet.	15
"	Debreuil Lonlay, avec brevet.	16
1 ^{er} septembre	Salmon, sans brevet	17
2 —	François Chenais, avec brevet.	18
"	Vallat, avec brevet.	19
3 —	Cassard, sans brevet	20
5 —	Desneux, avec brevet.	21
"	Félix-Auguste Cautineau, dit Comais, avec brevet	22
"	Royer de la Sauvagère, dit d'Artezay, sans brevet.	23
11 —	Deslignières, croix sans brevet.	24
24 —	Claude Flet, avec brevet.	25
26 —	Ladousse, commandant en place, avec brevet.	26
octobre	Malvout, dit Marigny, avec brevet.	27
12 —	Moulon, brevet sans croix (voir sa déclaration).	28
13 —	Castras, croix et brevet.	29
29 —	Jean-Pierre Marchand, avec brevet.	30
30 —	Lecomte, brevet sans croix (voir sa déclaration).	31
"	V ^e Beau cousin, croix et brevet.	32
14 brumaire	V ^e Grellé, brevet et décharge de la remise de la croix qu'elle a faite au ministre.	33

Certifié le présent véritable, à la maison commune de Tours, le 16 brumaire l'an II de la République française, une et indivisible :

Signé : FOURNIER, LE BRUN, PETIT, *officier municipal.*

Par la Municipalité,

Signé : J.-E. JACQUET, *secrétaire.*

Pour copie conforme :

JOLY, *secrétaire.*

La Société républicaine d'Aubin, département de l'Aveyron, en applaudissant aux journées des 31 mai et 2 juin, invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix (1).

Suit l'adresse de la Société républicaine d'Aubin (2).

Les membres composant la Société républicaine d'Aubin, chef-lieu de district, département de l'Aveyron, à la Convention nationale.

« Aubin, septidi, de la 2^e décade de brumaire, l'an II de la République une, indivisible et impérissable.

« La patrie était en danger lorsqu'un alliage impur souillait la Convention, vous avez été épurés au creuset du 31 mai, 1^{er} et 2 juin. Continuez, bienfaiteurs des hommes, l'immortalité vous attend, vos noms seront chers à la postérité la plus reculée, quand ceux de Pitt, Cobourg, François, George et Frédéric ne seront connus que par leurs forfaits.

« Législateurs, restez à votre poste jusqu'à la paix et le bonheur sera l'apanage de la République une, indivisible et impérissable.

« Hommage à la Convention.

« BRASSART l'aîné, *président de la Société;*
MAUBERIE, *secrétaire.*

Le conseil général et le comité de surveillance de la commune de la Trinité-du-Mesnil-Oury (Mesnil-Oury) écrivent qu'ils ont constamment empêché la promulgation des arrêtés perfides, des rapports mensongers et des discours fanatiques que leur avaient envoyés les scélérats qui siégeaient dans la Convention, et qu'ils ont fait brûler le tout. Ils envoient les couplets patriotiques qui ont été chantés à cette occasion.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du conseil général et du comité de surveillance de la commune de la Trinité-du-Mesnil-Oury (2).

Les citoyens composant le conseil général de la commune de la Trinité-du-Mesnil-Oury, et le comité de surveillance de la même commune, à la Convention nationale.

« Législateurs,

« Au milieu des troubles qui ont déchiré notre département, nous sommes toujours restés fidèles à la République. En vain des députés échappés à la hache nationale sont venus sous le masque du plus pur républicanisme nous prêcher le désordre et le fédéralisme; en vain ont-ils voulu armer nos bras républicains

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 5.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 827.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 5.

(2) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 819.